

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL du 2 avril 2025

Délibération n° 2025-029

Objet : Rapport sur l'activité du service pour 2024

L'An deux mil vingt-cinq, le 2 du mois d'avril à 18 heures 30,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est assemblé à la Mairie de Floirac sous la présidence de **Monsieur Alexandre RUBIO**.

ETAIENT PRESENTS :

➤ **pour Bordeaux Métropole**

- M. RUBIO Alexandre
- M. ALCALA Dominique
- M. GARNIER Alain
- Mme LEPINE Anne
- M. LABESSE Patrick
- M. PUYOBRAU Jean-Jacques
- M. TOUZEAU Jean

➤ **pour la Communauté de Communes Les Rives de La Laurence**

- M. DUTRUCH Luc
- Mme FONTENEAU Sylvie
- M. DUPIC Frédéric
- Mme BARRACHAT Christine
- M. SANANES Frédéric

Absents ayant donné pouvoir

- M. EGRON Jean-François à Mme LEPINE Anne
- M. COLES Max à M. ALCALA Dominique

(Personnalités qualifiées représentants les usagers voix consultative)

Mme VALENTIN Marie-Pierre : Présente

Absents excusés :

- M. MORETTI Fabrice
- M. YANINI

soit **12 élus présents et 2 pouvoirs**

Monsieur le Président rappelle que l'activité du service fait l'objet d'un rapport annuel présenté en deux parties. L'une concerne les déchèteries, l'autre la gestion des prestations de collecte et de traitement des déchets.

Après leur présentation et leur examen,

Le Comité syndical, à l'unanimité

ADOPTE le rapport annuel pour l'année 2024.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
et ont signé au Registre les Membres Présents.

Fait à FLOIRAC, le 4 avril 2025

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
10 AVR. 2025
Bureau du Courrier

Le Président,

Alexandre RUBIO

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
Mairie de Floirac
Stège:
la Rivière Droite